



## Réunion du Bureau académique

Comme chaque fin d'année le bureau académique s'est réuni pour faire le bilan de l'année scolaire 2017-2018.

Il a aussi consacré du temps pour analyser les conséquences de la loi « Pour réussir son avenir professionnel sur la voie scolaire et les annonces du ministre de l'Éducation nationale.

A la fin de cette réunion il a publié le communiqué ci-dessous :

Le bureau académique du SNUEP-FSU Bordeaux affirme son refus de la réforme de la voie professionnelle aujourd'hui en débat, qui s'impose sans réel dialogue et qui font peser un risque majeur sur l'existence même d'un service public de formation professionnelle.

Le ministre de l'Éducation nationale vient d'annoncer les grands axes de sa réforme pour la voie professionnelle scolaire. La qualité des formations est menacée et les conditions d'études des élèves et de travail des enseignants seront inévitablement dégradées.

Le ministre se garde bien de préciser que sa prétendue revalorisation de la voie professionnelle scolaire se fera avec moins de moyens : moins d'école pour les jeunes, moins de postes d'enseignants et un financement en berne des établissements suite à la baisse de la part hors quota de la taxe d'apprentissage. Si cette réforme est mise en œuvre, ce sont au moins 6000 postes qui seront supprimés et les élèves seront spoliés de 120 heures sur les 3 années de formation.

### **Une réforme qui se fait, comme en 2009, sur le dos des enseignants, des élèves et de leur famille**

Les enseignements généraux subiront une baisse patente des horaires disciplinaires ce qui entravera les poursuites d'études des jeunes. L'instauration des secondes à « famille de métiers », impliquera inéluctablement une déprofessionnalisation des formations en réduisant la spécialisation professionnelle à un métier à 2 ans au lieu de 3.

Pour les CAP, le dispositif de recrutement à effectif réduit vole en éclat. Les classes seront autant chargées que celles des baccalauréats. Pire, après le mixage des parcours et le mixage des publics, le ministre invente le mixage du temps d'enseignement. Certains jeunes passeront les épreuves après 1 an de formation, d'autres après 2 ans et certains après 3 ans. Mais toutes et tous seront dans les mêmes classes. Ce choix est pédagogiquement intenable et surtout révélateur du manque d'intérêt et de moyens dédiés à ces jeunes qui, pour beaucoup, relèvent de la grande difficulté scolaire ou du handicap.

Comme lors de la réforme du bac pro 3 ans, la possibilité donnée aux PLP d'être affectés sur des postes de BTS ne reste qu'un effet d'annonce. Très peu de PLP sont concernés.

Le bureau académique du SNUEP-FSU dénonce l'ensemble de ce projet car ces mesures sont inacceptables et entraveront l'avenir scolaire et professionnel des jeunes.

## Le SNETAA-FO et l'illusion « du grain à moudre » ...

N'oublions jamais l'histoire. Elle est là pour nous aider à ne pas vivre dans l'immédiateté ou l'émotion et elle nous permet surtout d'analyser le présent à l'aune de ce qu'elle nous apprend.

Le 28 mai 2018, le ministre Blanquer a annoncé la pire « réforme » de l'enseignement professionnel de toute son histoire dans le but de le rapprocher de la formation par apprentissage, conformément aux exigences du Medef, de l'UIMM et des politiques libérales de réduction drastique du service public. Sa mise en œuvre : rentrée 2019. Dans la foulée, une intersyndicale des PLP s'est réunie et a adressé une mise en garde au ministère, l'enjoignant de faire des réunions multilatérales pour répondre aux inquiétudes des personnels. L'encre à peine sèche, le Snetaa-Fo a commencé son cinéma et son cavalier seul, comme à son habitude, en demandant une audience sur les conséquences de cette « réforme » et en écrivant dans son bulletin national du 12 juin sous la plume du Secrétaire général :

*« Le ministre a fait ses annonces pour, un jour peut-être..., une réforme de l'enseignement professionnel. Pour la rentrée 2018, pas d'impact si ce n'est des tests de positionnement des élèves qui nous arrivent. Ce qu'on vient d'arracher, ce qu'on vient de gagner, c'est du temps ! Du temps pour négocier. Négocier pour empêcher ce que l'on ne veut pas. Négocier pour améliorer ce que nous voulons. Alors on peut faire comme si une réforme exécrationnelle venait d'être votée dans une loi, comme si les grilles horaires proposées étaient gravées dans le marbre avec, à la clef, des milliers de suppressions de postes. Un jour peut-être... si on ne fait rien. Mais pas maintenant. »*

En filigrane la « fameuse » stratégie du « grain à moudre » chère à André Bergeron, SG de FO dans les années...60/70 !

Pourquoi donc ce cavalier seul, ce « on » très personnel et ce « pas maintenant » comme un cri d'angoisse dans la nuit du dialogue social ? Parce que le Snetaa-Fo se retrouve pris au piège du syndicat « majoritaire » et de son inefficacité voire de son incapacité à prendre la défense des PLP et de l'Enseignement Professionnel Public sous statut scolaire ! Pour comprendre, il faut revenir à l'histoire récente.

**23 mai 2008.** Ce jour-là, deux syndicats de proviseurs (Snpden-unsu et ID-Faen qui deviendra ID-Fo) et un seul syndicat d'enseignants, le Snetaa-eil, signent un protocole d'accord avec le ministère sur la « rénovation » de la voie professionnelle. Ce protocole « crée un cycle de référence de baccalauréat professionnel en trois ans ». C'est gentiment dit pour ne pas effrayer (car la grande majorité de la profession est contre). Rien ne bouge vraiment jusqu'au 2 décembre 2008...date des élections professionnelles afin de sauvegarder le soldat Snetaa ! Le ministère sait toujours renvoyer l'ascenseur aux « négociateurs » ...mais pour quelques temps seulement : le 10 février 2009, un arrêté confirme la généralisation du bac pro 3 ans pour la R2009 ! Plus de cycle de référence, des grilles horaires trisannuelles, des seuils de dédoublement non cadrés ! Les conséquences sont lourdes : - 40.000 élèves et - 5000 postes de PLP ! Au-delà, c'est le début de la déstructuration de l'enseignement pro (suppressions de sections, mixité des publics, bac pro GA...) avec son cortège de souffrances et de désillusions, ce qui fait même dire aujourd'hui au Snetaa : « Les PLP n'en peuvent plus des publics auxquels ils font face. Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, quoi qu'on porte comme valeurs, on n'y arrive plus. » Quel cynisme ! Merci qui ???

**28 mai 2018 :** bis repetita placent ! Blanquer présente sa « réforme » de l'enseignement professionnel après des mois, dit-il, de « consultations » des professionnels de tous bords. Cette « réforme » sera mise en œuvre à la rentrée 2019 dans « le cadre du nouveau lycée, général, technologique et professionnel » ! Comment d'ailleurs en serait-il autrement puisque pour la R2018, les moyens ont été distribués depuis plus de 6 mois. C'est donc obligatoirement à la

R2019 que vont être supprimés de 7 % à 13 % de moyens d'enseignement ce qui entraînera sur 3 ans la suppression de 4800 équivalent temps plein rien qu'au niveau bac pro ! Interdit de rire quand le Snetaa-Fo annonce qu'il vient « d'arracher du temps » !

Alors si ce syndicat « réformiste » s'écrie : « pas maintenant » ! c'est qu'il a la trouille. Il est extrêmement important pour lui, vital même, **d'endormir les PLP jusqu'aux élections pros de novembre-décembre 2018** afin de tenter de garder la première place et de disposer des décharges qui vont avec. Les perdre, c'est renvoyer des dizaines de collègues et de « responsables » devant les élèves, « à temps plein » !!! Seigneur Blanquer, protégez-nous au moins pendant quelques mois encore. On est proches des mêmes obédiences ! Pour le confirmer, voilà ce qu'écrit le SG du Snetaa-Fo dans le bulletin AP 566 de mars 2018 : « Nous adhérons à ses intentions quant aux priorités annoncées. Concernant l'enseignement professionnel, on ne peut qu'y être favorable. » !!! Rappelons que de 2009 à 2012, c'est Jean-Michel Blanquer qui a mis en œuvre la suppression de 80.000 postes dans l'EN dont 5000 dans l'EPP !! Et dire que l'on a connu le Snetaa « vent debout » contre Vincent Peillon ou Najat Vallaud Belkacem !!! Toujours l'histoire !

Cette colère sourde qui est en nous aujourd'hui n'est pas feinte. On gagnera ou on perdra les élections prochaines. Vous êtes grands et vous saurez ce que vous devez faire. Mais il n'est pas supportable que nous vous racontions n'importe quoi (le Snetaa n'a toujours pas communiqué sur les nouvelles grilles horaires !) et que nous acceptions des leçons de morale et des insultes venant de qui que ce soit. Pour exemple, toujours dans le même bulletin, sur les organisations qui vous alertent depuis 9 mois dont le SNUEP : « *Annoncer l'apocalypse avant qu'elle n'arrive est soit de la prévention soit de l'escroquerie. Jouer sur les peurs, se prendre pour Nostradamus, n'a jamais été SNETAA-FO. « Qu'ils fassent du bruit, on n'est pas des abrutis ! »* C'est donc la même rengaine depuis des années : la victimisation pour après jouer perso ! D'un côté, le Snetaa prône l'intersyndicale, de l'autre il la flingue !!! C'est la même chose à Bordeaux.

Ce cynisme très mal placé de la part d'un syndicat qui se dit majoritaire et qui n'a pas eu un « seul grain à moudre » pour les PLP depuis fort longtemps ne nous impressionne pas. Négocier et gagner du temps comme ils disent !!! Demandez aux cheminots, aux personnels des hôpitaux, aux retraités, aux salariés, aux fonctionnaires, aux conseillers d'orientation...ce qu'ils ont gagné dans les négociations avec les ministères, le patronat et les libéraux ces dernières années. Pourtant FO était en première ligne pour négocier sur la loi Pénicaud ! Qu'a-t-elle engrangé pour les salariés ? Rien. Mais pour Mailly et les copains comme Stéphane Lardy : de nombreux plaçous !!! Négocier permet même d'entrer directement au cabinet de la ministre...ou de devenir conseiller patronal de Raymond Soubie !

**Ce n'est que dans l'épreuve de force et l'unité sincère que l'on arrivera à contrer le bulldozer macroniste. La survie de ce gouvernement et de leurs thuriféraires n'est pas dans la négociation mais dans les cadeaux faits au grand patronat et aux hypers riches. Ceux qui n'ont pas compris cela...ont mis des œillères et des boules Quiès ! Ils prennent là de graves responsabilités devant l'histoire. Leur populisme est extrêmement dangereux !**

**En tout état de cause, le SNUEP est fier de se situer dans le camp de la Résistance ! Depuis des mois, il sensibilise, mobilise, rencontre, agit, pour les élèves et les personnels. C'est lui qui vient d'attirer l'attention de plusieurs députés sur la baisse de la part Hors quota de la TA pour nos LP et EREA de 23 à 13 %. Une paille. 200 millions en moins pour nos établissements. Face à la fronde, y compris de députés de droite, Blanquer a été obligé d'intervenir et de recadrer Pénicaud. Avec VOUS et pour VOUS, nous continuerons de nous battre avec vigueur, sans perdre notre âme dans les compromissions.**

**Christian Sauce  
(adopté à l'unanimité par le BA)**

## Conseil académique de l'Education Nationale (CAEN)

Le CAEN s'est réuni le 27 juin 2018. Paul Bousquet et Nasr Lakhsassi ont participé à ce conseil au nom du SNUEP-FSU comme membres de la délégation de la FSU.

Les déclarations et les interventions de la FSU ont ciblé la voie professionnelle : le développement de l'apprentissage au détriment de la voie scolaire, la baisse drastique de la part de la taxe d'apprentissage consacrée aux LP, les conséquences de loi « Avenir professionnel » sur la voie scolaire, .... Et bien sûr les annonces du ministre concernant la voie professionnelle.

Lors de ce conseil, la FSU a dénoncé l'ensemble du projet de l'actuel ministre de l'EN car ces mesures sont inacceptables et entraveront l'avenir scolaire et professionnel des jeunes en aggravant les conditions de travail des enseignants. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les travaux et la participation de la FSU dans ce CAEN.

### CAPLP : Publication des admissions

Les admissions sont publiées, tous les postes sont pourvus et les premiers déficits apparaissent. Détail des filières déficitaires, avec le rappel de la situation des concours 2017 (nombre de candidats, nombre de postes, nombre d'admissibles et le nombre des admis quand celui-ci était inférieur au nombre de postes mis au concours).

Arts appliqués option design : 40 postes mis au concours, 320 candidats, 85 admissibles, **tous les postes sont pourvus** (343 candidats / 52 postes, 98 admissibles)

Arts appliqués option métiers d'art : 12 postes mis au concours, 88 candidats, 14 admissibles, 4 admis (98 candidats / 18 postes, 12 admissibles, 5 admis)

Génie civil option construction et économie : 27 postes mis au concours, 134 candidats, 47 admissibles, 16 postes pourvus (131 candidats / 32 postes, 46 admissibles, 28 admis)

Génie civil option construction et réalisation des ouvrages : 39 postes mis au concours, 151 candidats, 42 admissibles, 22 admis (168 candidats / 47 postes, 46 admissibles, 31 admis)

Génie civil option équipements techniques - énergie : 37 postes mis au concours, 109 candidats, 32 admissibles, 20 admis (127 candidats / 49 postes, 93 admissibles, 23 admis)

Génie électrique option électrotechnique et énergie : 47 postes mis au concours, 287 candidats, 79 admissibles, 33 admis (310 candidats / 55 postes, 38 admis)

Génie industriel option matériaux souples : 29 postes mis au concours, 82 candidats, 31 admissibles, 20 admis (84 candidats / 34 postes, 26 admissibles, 20 admis)

Génie industriel option structures métalliques : 22 postes mis au concours, 88 candidats, 29 admissibles, 19 admis (77 candidats / 25 postes, 25 admissibles, 19 admis)

Génie mécanique option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier : 41 postes mis au concours, 179 candidats 76 admissibles, 39 admis (202 candidats / 46 postes, 83 admissibles)

Hôtellerie - restauration option service et commercialisation : 30 postes mis au concours, 370 candidats, 65 admissibles, 28 admis (393 candidats / 40 postes, 90 admissibles).

### Rappel des dates des différentes CAPA

1) **Hors Classe (Circulaire académique et Fiche de suivi sur notre Espace [Gérer sa carrière](#))**. La CAPA hors classe aura lieu le 10 juillet 2018. Nous n'avons à ce jour toujours pas les contingents hors-classe.

2) **Classe exceptionnelle (Circulaire académique et Fiche de suivi sur notre Espace [Gérer sa carrière](#))**. La CAPA de promotion de la classe exceptionnelle aura lieu 10 juillet 2017. Le contingent est de **68** (52 pour le vivier 1 et 16 pour le vivier 2)

## Compte rendu du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) 15 juin 2018

Ordre du jour : Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) NOUVELLE-AQUITAINE 2018-2022

La séance a pu débuter avec la succession des différentes interventions. Tous les intervenants (Président de la Région, Préfet, Recteur) ont loué le développement de l'apprentissage, de la mixité des publics et des parcours, la nécessité de faire évoluer les LP pour les rendre *plus attractif* et d'aller vers un système de formation évolutif et réactif liant scolaire/apprentissage/VAE/formation continue.

Mais un problème est apparu, crucial pour M. Rousset, les financements, car l'article 15 de la loi « *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » supprime la compétence apprentissage des régions et la part régionale de la taxe d'apprentissage. Ce sont les branches professionnelles qui détermineront nationalement ce qu'elles verseront aux CFA pour former chaque apprenti et la taxe d'apprentissage sera collectée par les URSAFF et redistribuée par "France compétence".

Nous avons eu ensuite une présentation rapide du CPRDFOP dans sa dernière version. A noter que la région a finalement pris en compte 2 éléments de l'avis FSU. Ils ont intégré, dans la partie portant sur la sécurisation des parcours, action N°8, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDF) *qui est un dispositif Education Nationale*. Ensuite, ils ont retiré, sur la partie du texte qui prévoyait la mutualisation des moyens pédagogiques, la référence à une mutualisation des équipes enseignantes. Là, c'était réellement important d'arriver à leur faire retirer cette partie antiréglementaire.

D'autre part, Alain Rousset dans sa déclaration a affirmé "que les gens de Paris ne connaissaient rien au LP que les élèves pris en charge étaient trop en difficultés pour l'apprentissage et que si on voulait faire une voie d'excellence de l'apprentissage, il ne fallait pas y envoyer des élèves très en difficultés qui seront beaucoup mieux dans les LP"

Puis la parole a été offerte aux autres membres du CREFOP. Pour la FSU, on a fait une longue intervention, en commençant par les remercier d'avoir intégré quelques propositions FSU. Mais malgré ces amendements, la FSU restait en totale opposition avec le projet. En effet, nous avons tout d'abord le souci de donner une formation correcte à tous les publics. Or, l'apprentissage est un système très sélectif et certaines populations socialement défavorisées ne peuvent pas y accéder. La voie scolaire concentre les jeunes d'origine extra-européenne, et donc ceux dont l'insertion professionnelle est la plus difficile. Le fait que le président Rousset parle de l'apprentissage comme une "voie d'excellence" est bien juste, hélas : **seuls les élèves qui ont un réseau de connaissances pourront accéder à une bonne formation en apprentissage !**

L'autre préoccupation de la FSU est la qualité des formations dispensées pour répondre aux besoins de qualification des entreprises. Le CPRDFOP est dans la ligne ministérielle de déprofessionnalisation de la voie professionnelle. Cette déprofessionnalisation a commencé par le passage des bacs pro de 4 à 3 ans, puis au niveau BTS par la réforme STI2D et la disparition de tous les CAPET spécialisés (exemple fonderie, plasturgie). La nouvelle réforme de la voie professionnelle prévoit maintenant une diminution drastique des heures d'enseignement, et par l'organisation de la classe de 2de bac pro en famille de métiers, un passage de la formation spécialisée de 3 à 2 ans. Les formations qualifiantes seraient alors assurées par apprentissage mais cela ne fonctionnera pas, selon nous, dans les entreprises de petite taille qui ne peuvent pas s'occuper ni de stagiaires ni d'apprentis. Pour la FSU, le CPRDFOP ne règle pas le problème de recrutement des personnels qualifiés dont ont besoin les entreprises. **Il faut revenir à une formation professionnelle initiale de qualité.**

**Le président de Région a réagi à nos propos en expliquant que s'il n'y avait plus d'ascenseur social, c'est parce que l'éducation nationale n'avait pas évolué, à cause des dogmes syndicaux notamment...Ce qu'il aurait fallu, c'était une décentralisation des LP, passage à la région, et les formations et LP auraient ainsi pu répondre aux besoins des entreprises !!!!!!! CQFD !!!!**

**Le CPRDFOP a été mis aux voix : 2 votes CONTRE : FSU et CGT, absence de l'UNSA pendant le vote et tout le reste POUR, y compris FO ce qui constitue un grand problème de lisibilité politique car le représentant de FO au CAEN du 27 juin 2018 a dénoncé des éléments de ce CPRDFOP !!**

**A. Leurion (SNES) et MT. Bodo (SNUEP)**